

J'Audonien



Au cœur
de la
Communauté De Communes

Saint Ouen en Belin

Janvier 2013

Le Mot du Maire



Audoniennes, Audoniens,

À l'approche de cette nouvelle année, l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos vœux les meilleurs pour 2013.

Je souhaite que cette nouvelle année apporte à tous quelques améliorations au quotidien.

En tous cas, l'ensemble du Conseil Municipal essaie avec ses moyens d'y participer.

En 2012, nous avons aménagé un espace jeux à « La Butte Saint-Mamert », dédié aux familles qui a été bien fréquenté pendant les mois d'été.

Par ailleurs, un nouveau lieu d'accueil destiné aux adolescents sera ouvert grâce à la construction par la Communauté de Communes d'un espace jeunes à proximité du terrain de tennis.

Cela montre l'importance de la Communauté de Communes dans notre vie de tous les jours.

Aussi, je vous invite à découvrir dans ce bulletin quelques actions développées par la Communauté de Communes sur notre territoire en espérant que celle-ci continuera à œuvrer pour le bien-être de tous en complémentarité des actions communales.

L'année 2013 sera marquée par la réhabilitation et l'extension du restaurant scolaire dont vous trouverez une présentation détaillée en page intérieure.

Enfin, je terminerai en vous annonçant la mise en ligne de notre site internet « saintouenenbelin.fr » début de cette année 2013.

Ce nouvel outil vous apportera, j'en suis sûr tous les renseignements utiles pour améliorer votre vie quotidienne.

Olivier PANNIER

Bonne et heureuse année à tous


Sommaire

Infos diverses	3	Les animations communales	15
Voirie - Travaux communaux - Fleurissement - Assainissement	4-5	Les Associations	16-22
Restauration restaurant scolaire.....	6	Calendrier des fêtes - Tarifs salles	23
CCAS	7	Les commerçants et artisans	24
Communauté de Communes	8-9		
L'école - restauration scolaire	10		
Les Morts de la Grande Guerre	11-14		

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie et Agence Postale Communale

Tél. 02 43 87 46 18
Fax 02 43 87 43 19
mairie.saint.ouen.belin@orange.fr

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Permanences de la municipalité et Compétences des adjoints

➤ Olivier PANNIER, maire

Samedi matin sur rendez-vous

➤ André ROCHER, 1^{er} adjoint

Environnement – Cadre de vie (Assainissement, Ordures Ménagères, Fleurissement, Cimetière, gestion de la salle Audonienne, Prévention routière)

Mardi, 16 h à 18 h

➤ Alain POUSSE, 2^e adjoint

Aménagement rural

Lundi, 16 h 30 à 18 h

➤ Yolande JOUANNEAU, 3^e adjoint

Affaires sociales

(CCAS, Banque alimentaire, Logement)
Jeudi, 9 h à 12 h

➤ Willy JOURDAIN, 4^{ème} adjoint

**Enfance, Jeunesse , Affaires scolaires,
Vie associative et communication**

Lundi, 16 h 30 à 18 h

État Civil

**Nombre
de naissances : 19**



**Nombre
de mariages : 3**



**Nombre
de décès : 15**



Rappel

Pour l'enlèvement des ordures ménagères et sacs jaunes. Il existe un calendrier sur tous les services disponibles en Mairie ou à la Communauté de communes.

Trop de sacs sont déposés à l'aveuglette, hors jours de ramassage. Ils doivent être déposés le jour même du ramassage, au plus tôt la veille au soir.

Environnement

Particuliers, professionnels, artisans !

Ils existent des déchetteries à Écommoy, Laigné-en-Belin et Guécélard qui sont la solution pour vos encombrants.

Changement de propriétaire

Alice Boutet a repris l'activité de l'épicerie (tabac, presse). Les horaires restent inchangés : Tous les jours de 8h à 12h30 et 15h à 19h30. Dimanche et jours fériés : 8h à 12h30. Fermé le jeudi. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Réglementation

Lutte contre le bruit

Pour les particuliers, sur une propriété privée, l'utilisation d'outils ou d'appareils gênants sur le plan sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) est possible selon les horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 16h00

Les bruits intempestifs d'autres natures (télévision, chaîne hi-fi, aboiements répétés...) peuvent s'avérer très gênants également. Il est toujours souhaitable de s'arranger à l'amiable avec votre voisin, un médiateur peut d'ailleurs vous aider dans vos démarches. Vous pouvez contacter la mairie d'Écommoy pour prendre un rendez-vous avec le conciliateur du canton au 02 43 42 10 14 mais aussi pour : conflit de voisinage, de famille, problème de mitoyenneté, conflit propriétaire-locataire, conflit consommateur professionnel, conflit client/fournisseur, problème de copropriété, difficulté de recouvrement d'argent, difficulté de remboursement de dettes, contestation sur facture, mauvaise exécution d'un contrat...).

L'usage du feu

Dans les bois, forêts, landes, plantations et reboisements ainsi que sur des terrains situés à moins de 200 mètres, vous êtes autorisés à brûler des végétaux coupés et entassés :

- du 1^{er} mars au 30 juin après déclaration en mairie du lieu d'incinération (sauf si le risque de feu est classé fort)
- du 1^{er} octobre au dernier jour de février (sauf si le risque de feu est classé fort)

Interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre

Cimetière

Un projet d'agrandissement a été validé par le Conseil Municipal. Il se fera vers le fond à l'emplacement du dépôt de matériaux.

Cette surface donnera environ une centaine de places, ainsi qu'un columbarium. Ce qui permettra à nos concitoyens le choix de sépultures.

Dans le cimetière actuel, un carré militaire sera réalisé et symbolisé par une tombe et mât des couleurs. Ce carré est dédié à la mémoire des jeunes de St-Ouen morts pour la France.

Quelques conseils :

Ne pas faire d'apport de sable, car celui-ci se répand dans les allées et cause des difficultés pour les personnes agées ou à mobilité réduite.

Ne pas planter d'arbustes ou arbres sur vos concessions. Les racines peuvent endommager votre concession ou les concessions voisines.

Conciliatrice de justice

Maryline Petit-Lassay. Permanence à la mairie d'Écommoy les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois. Rendez-vous à prendre auprès de la mairie d'Écommoy : 02 43 42 10 14.

L'action d'un conciliateur concerne essentiellement des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises, artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges...

Devenir sapeur pompier volontaire

Conditions

- Avoir au moins 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs)
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas présenter de mention au bulletin n°2 du casier judiciaire
- Être en situation régulière au regard des dispositions du code du service national
- S'engager à exercer son activité de sapeur pompier volontaire dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Avoir les aptitudes médicales et physique requises (taille, acuité visuelle)
- Satisfaire aux tests de recrutement écrits et physiques organisés par le SDIS 72
- Disposer d'une attestation de natation de 50 mètres

Formation

Tout sapeur pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre d'incendie et de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de son engagement.

Voirie communale

Entretien

La Commission Aménagement Rural a proposé au Conseil Municipal les travaux suivants :

- reprofilage route de la Fouquellerie,
- route du Chardonneret,
- et au lieu-dit « La Fouquellerie » route de la Poissonnière.

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour effectuer ces travaux pour un montant de 23 858,41 € TTC.

Route de La Valinière

Suite au gel au cours de l'hiver 2011-2012, d'importantes déformations sont apparues. La route appartient en partie à Saint-Ouen-en-Belin, une autre partie à Saint-Ouen-en-Belin-Saint-Biez-en-Belin et une dernière partie à Saint-Ouen-en-Belin-Écommoy.

Après discussion avec les différentes communes, Saint-Ouen et Écommoy ont décidé de reporter les travaux en 2013. Pour la partie Saint-Ouen et Saint-Ouen-Saint-Biez, les deux communes ont décidé d'effectuer les travaux à l'automne 2012.

Après consultation de différentes entreprises, les communes ont décidé de retenir la proposition de l'entreprise HRC. La part des travaux pour Saint-Ouen s'élève à 4 960,53 € TTC.

Rappel

Il est indispensable d'élaguer les haies et les arbres en bordure des voiries communales pour assurer la sécurité (dégager les virages) et faciliter le travail de l'entreprise qui, tous les ans, débroussaillera les fossés.



Chemin de La Jaterie

Suite à la décision de construire un local jeune à l'emplacement de la maison Langlais à la Butte Saint Mamert, les gravats de celle-ci ont été transportés pour renforcer le chemin.

Le transport de ces gravats ainsi que le transport de la terre lors du curage des fossés ont été effectués bénévolement par les agriculteurs de la commune. Qu'ils en soient remerciés...

Curage des fossés

Plusieurs devis ont été demandés et après analyse, l'entreprise BARDET (proposant un tarif de 0,45 € HT le mètre linéaire) a été retenue.

Les travaux ont été réalisés route de la Barre, route du Verger, chemin de la Boulas, à « L'Hopiteau » (près du pont de chemin de fer), ainsi qu'une traversée de route à la Fuie. Les travaux s'élèvent à 3 458,08 € TTC.



Travaux

La commune est propriétaire d'un bâtiment au 2 et 4 Place des Comtes de Belin.

Celui-ci abrite le restaurant « L'Audonien » et deux appartements en location.

A l'heure où se chauffer devient de plus en plus cher, le Conseil Municipal a décidé d'améliorer l'isolation afin de réduire la facture électrique des locataires.

En 2012, nous avons procédé au remplacement des huisseries du logement situé au N°4 et nous poursuivrons en 2013 au N°2.

Le montant des travaux s'élève à 6 160 € TTC.

Par ailleurs, une remise aux normes de la partie électrique a été réalisée pour un montant de 6 098 € TTC



Espace Familles

Le 29 juin 2012, a été inauguré l'Espace Famille de Saint Ouen en Belin, en présence du M. Bruno LECOMTE, Conseiller Général et Maire de Saint Gervais en Belin qui a par sa dotation participé financièrement à l'aboutissement de ce projet.

Lors de cette inauguration, les audoniens, petits et grands ont pu découvrir et essayer les structures de jeux que la commission enfance jeunesse municipale a souhaité mettre à disposition de tous à proximité de la butte St Mamert. Vous disposez maintenant d'un espace agréable, convivial et de proximité pour pique-niquer ou vous réunir entre amis, tout en permettant aux enfants de s'amuser. Nous espérons aussi que ce lieu devienne un espace de rencontre pour les assistantes maternelles, parents et enfants de la commune.

Félicitations et merci aux agents communaux qui ont accompli un travail très important pour la mise en place de cet espace.

Cette inauguration s'est donc poursuivie par le pique-nique et la projection d'un film dans le cadre de la 4^e édition de « ST OUEN FÊTE L'ÉTÉ ».



Fleurissement

La commission a décidé de reprendre la visite du bourg et campagne afin de retenir les plus belles réalisations.

Un jury composé de sept personnes est passé fin juillet, ce qui donne 39 maisons retenues au titre d'embellissement communal. Le constat pour 2012 est moins de maisons fleuries que les années passées. L'explication, le temps très moyen, le coût financier pour l'achat de plants, en espérant une progression de l'ensemble pour 2013.

Merci à vous tous pour vos efforts pour garder notre commune agréable et belle.

Merci à nos amis de Laigné, Requeil, Yvré-le-Polin qui forment le jury.

Syndicat d'eau

Notre approvisionnement en eau potable est distribué par le SIAEP. Un rapport annuel est à disposition en mairie.

Résultat de 2011 ARS (agence régionale de santé) :

Qualité des eaux : destinées à la consommation humaine.

Origine de l'eau : forage de Tirouet (Pontvallain)

Traitements mis en œuvre : déferrisation, décarbonatation, désinfection au chlore.

Conclusion : l'eau distribuée en 2011 est conforme aux limites de qualité réglementaires.

Bonne qualité bactériologique (taux conformité 100 %)

Dureté eau calcaire : dureté moyenne TH 22

(pour mémoire, avant que l'usine soit réalisée, le TH était largement au dessus de 35)

Une récompense sera remise lors des vœux le 5 janvier 2013, vous y serez invités.

Actions de la commission

- Modification de l'espace mairie
- Suppression progressive des traitements chimiques (phyto) remplacés par un désherbage manuel et brûlage. En contre partie, quelques mauvaises herbes subsistent ici et là...
- Réduction de jardinières mais plantations en pleine terre.

Assainissement

Il est rappelé à tous les habitants raccordés au tout-à-l'égout, malgré le nom "tout-à-l'égout", seul les eaux usées peuvent être rejetées.

Après plusieurs avertissements, nous retrouvons encore des objets encombrants (lingettes, serpillères, petits jouets, serviettes hygiéniques) dans le réseau, ce qui a pour effet immédiat l'arrêt de l'évacuation des eaux suite au blocage des pompes de relevage.

Pour info, notre réseau comporte 4 sous stations et un total de 8 pompes sont nécessaires au fonctionnement de l'ensemble.

Valeur d'une pompe détériorée : 2500 €

Et de préciser que le coût d'entretien et de réparation est supporté par les abonnés au service, alors vigilance merci !

Restaurant scolaire

Suite à la visite des services vétérinaires en mai 2010, le Conseil Municipal, soucieux de préserver la qualité du service offert aux élèves fréquentant le restaurant scolaire, a étudié la faisabilité d'une remise aux normes de notre restaurant.

Il ressort qu'il faut non seulement améliorer le fonctionnement de la cuisine mais qu'il faut aussi prévoir une extension de la salle de restauration pour permettre l'accueil des enfants sur un seul service.

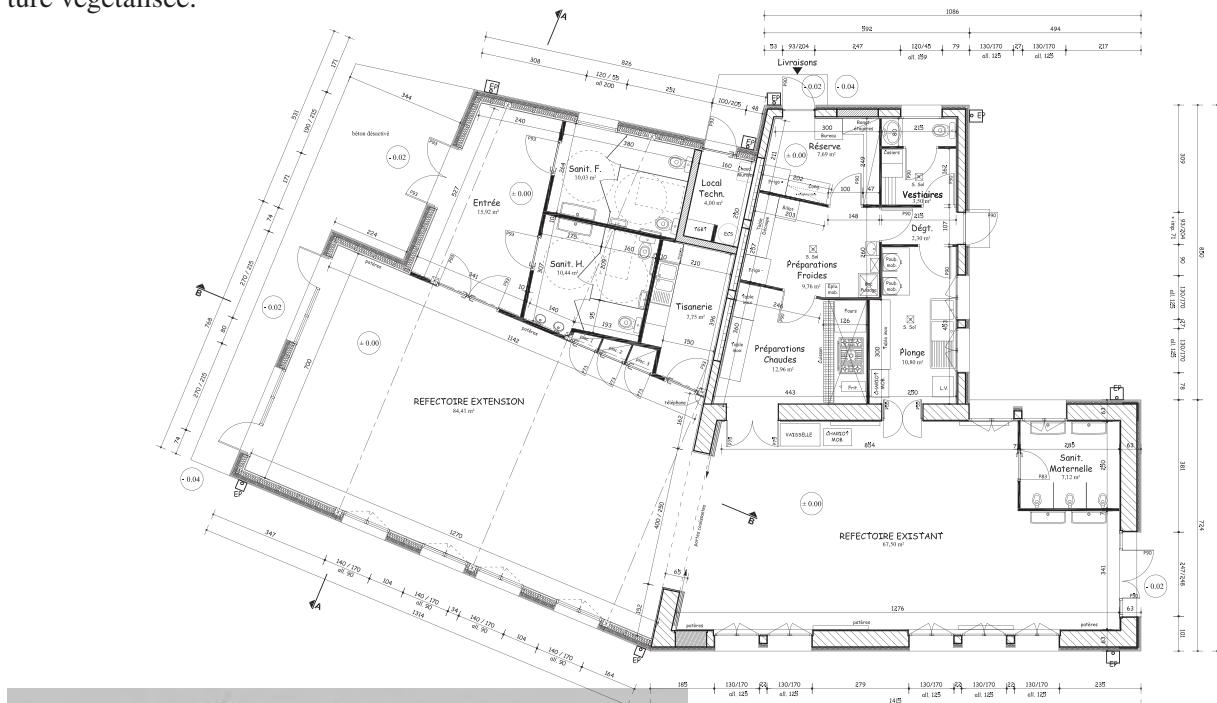
Le projet définitif a donc été voté en décembre 2011.

Début 2012 a été consacré à la recherche de subventions et les travaux ont débuté en juillet.

La livraison est prévue printemps 2013.

Les travaux consistent en la réhabilitation thermique du bâtiment existant avec une isolation par l'extérieur et le changement des huisseries.

La partie extension (132 m²) est une construction respectant les normes thermiques 2012 à ossature bois et toiture végétalisée.



Vous trouverez ci-dessous le plan de financement de ces travaux dont les subventions représentent 35 % du montant HT des travaux :

Dépenses

Travaux :	330 000 €
Études et divers :	50 000 €
TOTAL	380 000 €

Recettes

DETR (20%) :	66 000 €
Pays du Mans :	30 000 €
Région :	12 000 €
Réserve parlementaire :	10 000 €
Commune :	262 000 €
TOTAL	380 000 €

PLAN - PROJET
Extension et aménagement d'un
restaurant scolaire
 COMMUNE DE ST OUEN-EN-BELIN
 Dossier APD du 16 Déc. 2011
 Echelle : 1/100

PATRICK
CORVAISIER
 ARCHITECTE DPLG
 ORDRE REGIONAL N°1467
 6 RUE BRASSEUR
 72200 LA FLECHE
 Tel 02 43 940 108
 Fax 02 43 451 245
 corvalslr.arch@wanadoo.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Ouen en Belin se tient à la disposition des familles en difficulté.

Permanence : le jeudi matin de 9h à 12h à la Mairie

Avec l'aide de la banque alimentaire de la Sarthe, le C.C.A.S. distribue mensuellement un colis alimentaire aux familles de la commune les plus démunies.

Dans le cadre des aides à l'énergie, le C.C.A.S. peut également intervenir en partenariat avec le Conseil Général 72, auprès des personnes en difficulté et après étude des dossiers.

La troupe "Quai de Scène" présentera son spectacle au goûter festif



En 2013, la date à retenir pour le goûter festif est le Samedi 4 mai 2013. L'édition 2012 ayant été apprécié, le CCAS a décidé de renouveler l'invitation aux plus de 50 ans avec participation.

En 2012, lors du goûter festif, le groupe « La joie de vivre » a présenté son spectacle de cabaret gratuitement aux personnes de plus de 65 ans et moyennant une participation aux personnes entre 50 et 65 ans.

Les membres du C.C.A.S. ont rendu visite aux personnes de plus de 80 ans qui ne pouvaient participer au goûter de 2012.



Bon à savoir

SOS Femmes Accueil 72

Espace Gisèle Halimi – 30, avenue Félix Généslay – 72100 Le Mans – Tél. 02 43 78 12 75
Un accompagnement dans le projet des femmes, orientation et conseil.

France Alzheimer Sarthe

13, rue de Flore – 72000 Le Mans – Tél. 02 43 28 76 52
Informé les personnes malades et les familles dans la maladie.

France ADOT 72

Maison des Associations – 4 rue d'Arcole – 72000 Le Mans – Tél. 02 43 28 40 00
Le don d'organes et de moelle osseuse : le plus beau cadeau que l'homme puisse faire à l'homme.

L'Arc-en-ciel

4, rue Edouard Belin – 72100 Le Mans – Tél. 09 53 69 91 96
Soutient les familles d'enfants atteints de maladies graves et/ou de handicaps ainsi que les enfants dont l'état de santé des parents déstabilise l'organisation de la cellule familiale et génère un mal-être chez l'enfant.

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux



La Communauté de communes à l'œuvre pour les audoniens !

L'Orée de Bercé-Belinois développe ses services depuis près de vingt ans, à l'échelle d'un territoire composé de 9 communes dont Saint-Ouen-en-Belin fait partie depuis sa création, fin 1993. Depuis, les services dont bénéficient les habitants se sont nettement étoffés et la Communauté de communes fait désormais partie intégrante du quotidien des Audoniens. Revue de détails...

Développement économique, orientation professionnelle, insertion, enfance-jeunesse, développement durable, loisirs...

L'Orée de Bercé-Belinois agit au quotidien au service des Audoniens et de leur cadre de vie !

Du côté de l'enfance, des accueils périscolaires sont mis en place chaque jour d'école et un accueil de loisirs est organisé en alternance avec Saint-Biez-en-Belin chaque été (Ce sera d'ailleurs au tour de Saint-Ouen en 2013).



Côté jeunesse, il y a du mouvement puisqu'un espace jeunes verra le jour à Saint Ouen en Belin. Un investissement de plusieurs milliers d'Euros (environ 100 000 €) en faveur de l'épanouissement des jeunes. Un véritable espace d'animation dédié, mais aussi d'éducation et de responsabilisation pour les adolescents de la commune, directement géré par les équipes d'animation du CIAS.

Autre réputation qui n'est plus à faire : celle de **l'école de musique communautaire** fréquentée par 20 élèves de Saint Ouen déployant plusieurs dizaines de disciplines différentes et intervenant régulièrement dans les classes primaires de Saint-Ouen.



La piscine communautaire située à Ecommoy donne la possibilité aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs préférentiels, d'activités variées et inédites, le tout dans un cadre à la fois familial et ludique, animées par une équipe dynamique et professionnelle jouissant d'une excellente réputation.



Autres services déployés au quotidien ...



En faveur et notamment ceux en quête d'information sur leur orientation et l'emploi d'une manière générale, un espace dédié à l'Hôtel communautaire ; **l'Espace Rural Emploi-Formation** (EREF), qui travaille en partenariat avec le Groupement d'intérêt Public « Mission Locale de l'agglomération mancelle ». L'EREF reçoit également les actifs de plus de 26 ans, qu'ils aient un emploi ou non, pour toute question relative à l'emploi, à la reconversion professionnelle, à l'insertion... Et vous appuie même dans vos démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Un cyber-Espace à votre service



Côté développement durable (dont la commission est présidée par Olivier PANNIER), la Communauté de communes a mis en place une série de mesures en faveur de l'environnement : elle se fait le relais efficace du Plan de prévention piloté par la Pays du Mans, qui vise une réduction de 7 % du tonnage d'ordures ménagères. Des opérations de sensibilisation animées par Arnaud CHOPLAIN (responsable du service environnement) auprès des enfants, améliorent la communication autour des consignes de la collecte des déchets et maintiennent des tarifs raisonnables : les montants de la redevance restent inchangés depuis 8 années consécutives (environ 50 € par personne), et se situent largement en dessous de la moyenne nationale, estimée à 99 € selon l'UFC Que choisir en 2011. Un chiffre encore plus remarquable quand on considère la qualité de service : 3 déchetteries pour un territoire comptant 9 communes et une collecte des déchets recyclables en porte-à-porte. Bref, la Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois c'est aussi cela : plus de services, et plus de proximité à moindre coût.



Un sentier de randonnée balisé et entretenu par la Communauté de Communes

Restaurant Scolaire

En parallèle de la réflexion sur l'amélioration de l'accueil de nos enfants dans le futur restaurant scolaire, la commission menus poursuit son travail tout au long de l'année. Cette commission composée de 10 à 12 parents, du personnel du restaurant scolaire et des élus en charge de ce dossier, se réunit en moyenne une fois par trimestre pour proposer des menus variés, originaux et de qualité aux enfants de notre commune. Depuis l'année dernière, les enfants ont la possibilité de déguster un repas à thème entre chaque période de vacances, ce qui leur permet la découverte de nouveaux produits et d'autres cultures culinaires.

En 2012, la commission menus a souhaité tester une nouvelle formule « pique-nique » en fin d'année scolaire. Les enfants sont donc allés au stade pour manger un pique-nique équilibré, encadré par de nombreux parents et tout le personnel communal. Grâce à cette équipe, les enfants ont pu passer un très bon moment qui s'est terminé autour des jeux du nouvel espace famille. Au vu du succès de ce pique-nique, l'opération sera renouvelée pour clore l'année scolaire 2012-2013.



Pour revenir sur l'amélioration du futur restaurant scolaire, pendant la période de rénovation de l'ancien bâtiment, les enfants déjeuneront à l'audonienne pendant les 4 à 5 premiers mois de l'année 2013. Durant cette période, un seul service sera proposé aux enfants et différentes organisations seront testées pour avoir la meilleure organisation lors de la réintroduction dans les nouveaux locaux.

Repas de Noël



Comme chaque année, de nombreux parents ont répondu présents pour accompagner, servir et assurer la bonne ambiance au Repas de Noël. Même si les petits audoniens s'habituent à sa présence, le Père Noël nous a de nouveau fait l'honneur de sa présence tout au long du repas au risque de prendre du retard dans ses commandes.

Encore merci à lui, et un grand merci aux parents et à tous les agents communaux qui chaque année font preuve d'implication et de beaucoup de professionnalisme pour que les enfants gardent un très bon souvenir de ce moment magique.

École Claire Fontaine

À la rentrée, nous avons accueilli 140 élèves répartis en 6 classes, encadrées par M^{mes} Evrard (PS-MS), Hanteville (MS-GS), Chenu (CP-CE1), Charpentier (CE1-CE2), Simon (CE2-CM1), Nivet (CM2 et direction) et Dadssi (CP-CE1 le lundi, MS-GS le mardi, CE2-CM1 le jeudi et CM2 le vendredi).

Les projets se sont aussi mis en place: participation au concours d'affiches sur les droits de l'enfant, initiation aux premiers secours par la croix rouge, piscine, intervention de l'école de musique sur les cuivres, animation sur le tri des déchets par la communauté de communes...

Emèle Papin, intervenante musique de la Communauté de Communes, assure l'enseignement de l'éducation musicale dans toutes les classes, tous les jeudis.

L'association de parents d'élèves offre, pour Noël, le spectacle de marionnettes « Art Dada » de la troupe Bilbenois portant sur trois grands peintres: Picasso, le Douanier Rousseau et Mondrian.

Après le cirque, toute l'école se lance cette année dans un projet cinéma en vue du spectacle de la fête de l'école du samedi 15 juin 2013.

Quelques dates à retenir :

- Carnaval, le 16 mars
- Marché aux plantes, le 20 avril
- Fête de l'école, le 15 juin.





GARCON Frédéric (Mort de ses blessures le 27 Juin 1918)

Frédéric GARCON est né à Paris (5^{ème}) le 14 décembre 1887 de père inconnu. Sa mère Louise n'a pas les moyens d'élever seule le bébé, qui est confié aux pupilles de la Seine.

Frédéric est mis en nourrice en Sarthe, il devient un « Pitau ». A l'école de la république, c'est un bon élève, qui atteindra le niveau 3 d'instruction, comme il est noté sur son livret militaire.

Aide de culture, il part faire son service militaire au 104^e RI, régiment parisien ayant à ARGENTAN, son 3^e Bataillon, que Frédéric (Classe 1907) va rejoindre avec le matricule 10058, le 7 octobre 1908. Il sera libéré le 25 septembre 1910, avec un certificat de bonne conduite.

Il fréquente Eugénie-Nathalie VILANONS et au cours d'une permission, ils lancent le manche avant la cognée. Eugénie donne naissance le 12 février 1910 à Fernand Frédéric VILANONS. Libéré du service, Frédéric épouse Eugénie et reconnaît le petit Fernand Frédéric, le 28 janvier 1911 à Saint OUEN. Du 20 juin au 12 juillet 1912, il fait une

période réglementaire au 104^e RI, au bataillon d'ALENCON.

Le 3 août 1914, Frédéric rejoint le 103^e RI à Alençon. Le 21 avril 1915, il est blessé par un éclat d'obus à la tête à PINTHEVILLE. Le 31 octobre 1916, il est titulaire d'une citation (N°105) « Soldat calme, courageux et dévoué.... » et reçoit la croix de guerre.

SITUATION DU 103^{ème} RI EN JUIN 1918 :

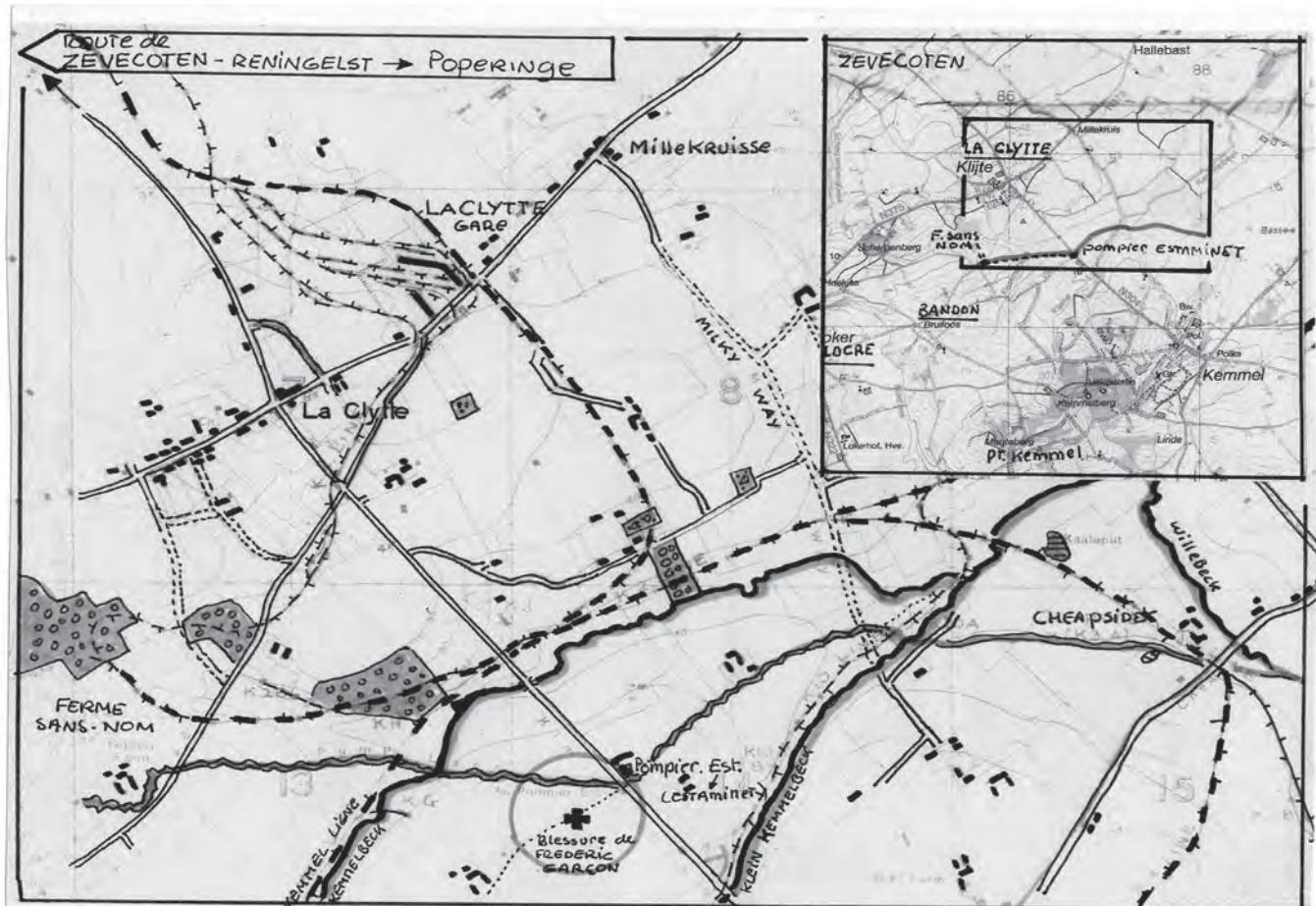
Le 103^e RI est retiré du front de Champagne (secteur du *Mont Cornillet / Ferme des 10^{ème} Marquises*) avec l'ensemble de la 7^e DI, pour aller au repos à VADENAY et BOUY.

Du 6 au 21 mai, la division est transportée par chemin de fer à SAINT OMER, puis de là, à CASSEL où elle est mise au repos à l'ABEEL (Sur la frontière en face de POPERINGE). Frédéric est un vrai poilu, avec 6 brisques de campagne sur la manche et la croix de guerre.

Le 21 mai, il monte en renfort avec sa division, vers le Nord, dans les monts de Flandres et occupe le secteur entre le SCHERPENBERG et LA CLYTTE. Le 27 mai commence la 3^e Bataille de Flandres, avec une violente attaque allemande à la jonction des troupes françaises et britanniques, destinée à réduire la poche de YPRES et à marcher vers CALAIS.

Le 2 juin, les combats s'étendent à l'Ouest du *Mont Kemmel* et se focalisent le 4 juin, sur le front tenu, par la 10^e compagnie du 103^e RI.

Un violent tir de barrage, bouleverse les lignes entre la voie ferrée et le HEMMELBECK, suivi d'un tir de destruction et d'interdiction sur les débouchés Sud



et Sud Ouest de LA CLYTTE, par obus explosifs et toxiques. Les troupes d'assaut ennemis, avancent en rampant dans les blés, vers le chemin de crête qui sépare les deux HEMMELBECK, exactement sur le front du 103^e RI entre le POMPIER-EST (Estaminet « Au pompier ») et la FERME-SANS-NOM (ferme Fermoy).

La première ligne tenue par les sections DUJARDIN et BAGLIN est protégée par une défense barbelée de réseaux « RIBARD » large de 20 m. Les hommes sortent de la tranchée et tirent à genoux sur le parapet. Combats jusqu'au 5 Juin rendus très durs par le port permanent du masque à gaz.

Le 8 juin, le Colonel NOUVELLES quitte le régiment, il est remplacé par le Lieutenant-Colonel VILLEMIN. Bombardements continus jusqu'au 20 juin, avec son lot quotidien de morts et de blessés, a cela s'ajoutent les patrouilles et les coups de main. La reconnaissance du 26 juin, au Sud du POMPIER, se traduit par 3 tués, 3 blessés et 1 disparu. Dans la nuit du 26 au 27 juin, c'est la relève des bataillons du 103^e RI. Le 3^e bataillon relève le 2^e en soutien, le 2^e relève le 1^{er} en première ligne, le 1^{er} part en réserve. Il y aura un seul blessé grave au 1^{er} bataillon, ce sera Frédéric GARCON, par une plaie pénétrante dans la région lombaire par balle.

Transporté à l'hôpital d'évacuation (HOE N°1) de RONSBRUGGE-TURINGHE (aujourd'hui ROESBRUGGE-HARINGHE, sur la route de POPERINGE à BERGUE en face de OOST CAPPEL à 20 km de LA CLYTTE, aujourd'hui KLIJTE), il est déclaré non transportable et meurt de ses blessures à 13h40. L'acte est dressé à RONSBRUGGE-HARINGHE (Flandre occidentale belge non occupée) le 27 juin 1918 à 21 heures. Les témoins sont Le Caporal BENETEAU Joseph et l'infirmier DUPONT Gustave tous deux du HOE N°1.1. Frédéric GARCON est titulaire de la croix de guerre et de la médaille militaire. Son fils est alors âgé de 7 ans et 4 mois. L'acte est transcrit à SAINT OUEN, le 20 janvier 1919.

AVISSE ou AVICE Jules Constant Emile (Mort de ses blessures le 7 juillet 1918)

Jules, Constant, Emile, AVISSE est né le 22 janvier 1889 à Saint OUEN en BELIN. Il est le fils de Julien AVISSE, 35 ans et de Angèle LEBREC, 36 ans, cultivateurs résidant au Leard. Jules est le troisième de cinq enfants et le second des deux garçons qui sont dans l'ordre : Juliette, Marcel, Jules, Marie-Louise, Marie-Amélie.

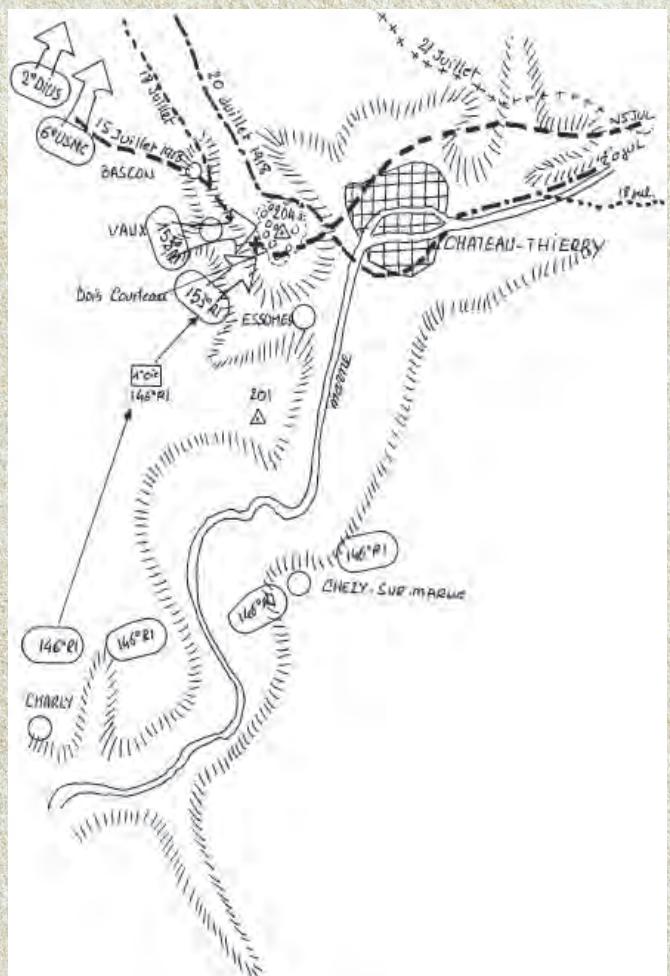
Jules est de la classe 1909, recensé au Mans sous le N° 893, il est appelé au service comme soldat de 2^{ème} classe, avec le matricule 3156 au 161^e RI à la caserne Canrobert à SAINT MIHIEL dans la Meuse. Il va se spécialiser et entrer avec le matricule 01147 à la 4^{ème} Section d'infirmiers. Il est libéré avec un certificat de bonne conduite le 25 septembre 1912. Jules fréquente Louise BEREAU, cultivatrice résidant chez ses parents à La Touche à Saint OUEN. De cinq ans sa cadette, elle est née à LAIGNE en BELIN le 22 mars 1894.

Le 1^{er} août 1914, il est mobilisé comme infirmier à la 4^{ème} section et va être de tous les combats jusqu'au 22 janvier 1917. Pour son courage en septembre 1916, il est cité : « A fait preuve du plus grand dévouement et de beaucoup de courage en transportant des blessés dans des conditions très difficiles et très dangereuses au cours du mois de septembre 1916 » et reçoit la croix de guerre.

22 janvier 1917, il est affecté au 57^e RI de BORDEAUX avec lequel, il va faire les durs combats du *Chemin des Dames*. Dans l'assaut du plateau de Vauclerc le régiment perdra 800 hommes. Puis le 13 juin 1917 il passe au 146^e RI de TOUL avec le matricule 03803 comme 1^{ère} classe infirmier. Le régiment est au repos à JEANDELAINCOURT en Meurthe et Moselle, avant de monter en ligne à VERDUN dans le secteur de VACHERAUVILLE.

En fin janvier 1918, l'année de ses 29 ans, Jules qui est alors « domicilié au Leard et résidant aux armées en campagne » a une permission avant que son unité ne fasse mouvement vers la Belgique pour pouvoir épouser sa promise, le 4 février 1918.

Les témoins sont : Marcel AVISSE, 30 ans, frère de Jules, cultivateur à Saint BIEZ, Jean SIMON, 77 ans, oncle de Jules, cultivateur à Saint OUEN, Alexandre CROSNIER, 45 ans, cultivateur à Saint GERVAIS, Oncle de Louise et Louis BRULON, 50 ans, cultivateur à LAIGNE en BELIN, oncle de Louise. Le couple va s'installer à *La Ruauté* et sa permission terminée Jules remonte au front.





SITUATION DU 146^e RI EN JUILLET 1918

Du 26 juin au 28 juillet, la bataille va déferler à l'Ouest de CHATEAU-THIERRY, jusqu'à la Cote 204, convoitée par l'ennemi. C'est une croupe de terrain arrondie qui domine tout le paysage et commande la vallée de la Marne. Le sommet est couronné d'un grand bois (*Bois de Faîte*) et sur la pente Est, se trouve un bois plus petit (½ Ha) : Le *Bois Courteau*. C'est ce bois qui sera tenu par la 39^{ème} DI et en particulier le 146^e RI. C'est là qu'il arrêtera l'ennemi, qu'il lui tiendra tête pendant deux semaines de terribles combats, avant de le repousser sur plus de 15 km.

Le dimanche 23 juin, il fait un temps magnifique, quand le 146^e quitte les cantonnements parisiens où il était au repos depuis quinze jours, pour embarquer sur des camions à destination de la vallée du *Petit Morin* (60 km).

Le 26 juin, le régiment est en réserve de division sur les deux rives de la Marne à CHEZY SUR MARNE et à CHARLY à quelques kilomètres de CHATEAU-THIERRY. Il passe ses nuits à creuser et aménager une ligne de repli qui barre et interdit la vallée. Le 1^{er} juillet, le 146^e prête sa 1^{ère} Compagnie au 153^e RI.

Le 6 juillet il engage son 3^e Bataillon (Cne PAGES) au 153^e RI pour une nouvelle attaque de la Cote 204. Jules est du voyage au sein de la 9^e compagnie.

L'opération va réussir partiellement : à gauche la 11^e Cie est arrêtée à la lisière du Bois Du Faîte et malgré un violent corps à corps, ne peut progresser.

A droite, la 9^e Cie. prend le Bois Courteau et si maintient 60 heures au prix fort, galvanisée par le

Sous Lieutenant QUEGUINER. C'est là que Jules AVISSE, soignant et évacuant les camarades tombés est grièvement blessé, par des balles de mitrailleuse. Il va être évacué pendant la nuit, au poste de secours, où il est fait caporal par le médecin capitaine. Jules doit être transporté de toute urgence vers un hôpital de campagne, ses camarades brancardiers sont tous volontaires. Mais aux petites heures du matin du 7 juillet, l'ennemi règle sur le bois, un tir de neutralisation, puis de destruction, obus explosif et toxiques mélangés : le bombardement est d'une violence inouïe, plus terrible qu'à VERDUN. Il faudra près de 14 heures, pour atteindre l'HOE B35 de COULOMMIERS. Il est 19 heures, quand le caporal BENOIT Alfred et l'infirmier BOCHART Roger, de la 24^e section d'infirmiers militaires, constatent que Jules est mort de ses blessures.

Le 8 juillet au matin, la 9^e compagnie compte moins de 50 hommes. Sur les deux compagnies engagées, 2 Officiers (Lieutenant SAINMARTIN et Lieutenant ASTIER) et 20 soldats sont tués. 3 Officiers et 120 hommes sont blessés.

L'acte de décès sera établit le 9 juillet et transcrit à Saint OUEN le 30 mars 1919.

Le 12 octobre 1918 en mairie de Saint OUEN, déclaration est faite par défaut - père mort au champ d'honneur - par Juliette AVISSE (sœur aînée de Jules) Epouse VALLET, résidant à *La Ruauté*, de la naissance de Emile Jules AVISSE...

METIVIER Leon Julien (Tué à l'ennemi le 20 Juillet 1918)

Leon, Julien METIVIER est né le 28 août 1890 à Saint Ouen. Il est le premier né de METIVIER Auguste, 33 ans et de ORY Scholastique, 31 ans, résidant à La Gourdinier.

Il n'aime pas trop l'école, c'est un garçon un peu dissipé et querelleur. Mais, il sait lire et écrire. Il est placé en apprentissage chez un boulanger et apprend à cuire le pain.

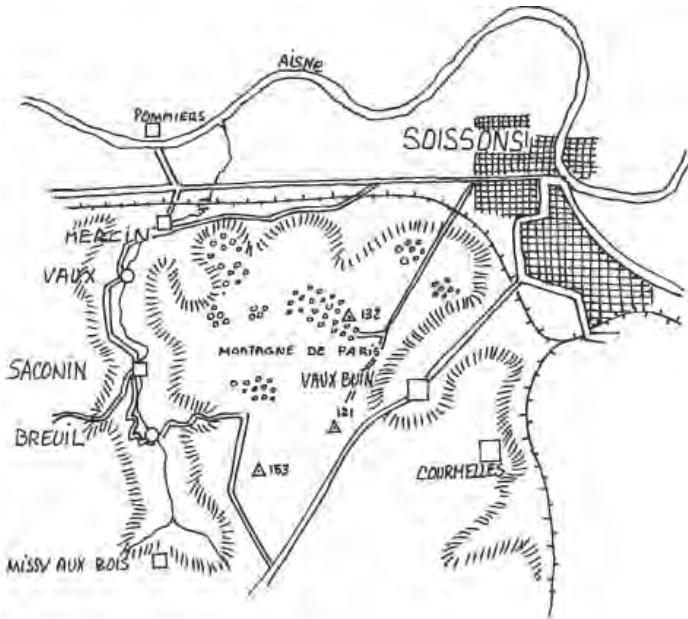
Recensé au Mans sous le N° 175 de la classe 1910, c'est un beau blond aux yeux bleu-clair, au visage dur, mesurant 1m68.

Il va chercher du travail dans la Seine et Oise, mais assez bagarreur, il a quelques petits ennuis pour coups et blessures, juste avant de faire son service du 10 octobre 1911 au 8 novembre 1913. Il en sort avec un certificat de bonne conduite.

Six mois après c'est la guerre. Léon arrive au corps le 3 août 1914. Le 4 novembre 1915 il arrive en renfort au 63^e RI de LIMOGES, régiment durement marqué par l'affaire ignoble des fusillés de FLIREY (avril 1915) et qui vient de perdre un millier d'hommes en Artois dans l'attaque du *Bois de Farbus*. Puis le 26 novembre de la même année il passe au 326^e RI.

Le 15 janvier 1916, il arrive au 50^e RI de PERIGUEUX, dans la région d'ARRAS, secteur de NEUVILLE-SAINT-VAAST et enfin le 18 septembre 1916 à la 18^e compagnie du 365^e RI.

Le 365^e RI est le régiment de réserve du 165^e RI, affecté à la garnison de la forteresse de VERDUN.



SITUATION DU 365^e RI EN JUILLET 1918

En juin 1918, le 365^e RI est retiré de la 72^e DI. Il passe sur la rive gauche de l'Oise, où jusqu'au 8 juin, il exécute des travaux de défenses dans la forêt de LAIGUE. Le 9 juin, les allemands attaquent de MONTDIDIER jusqu'à l'Oise. Le 365^e est engagé et va relever les bataillons de Zouaves et de Tirailleurs du secteur de CARLEPONT, avant de se replier sur ordre pour occuper la ligne BAILLY/TRACY-au-VAL.

13 juin, il repasse sur la rive droite de l'Oise, et prend position face à l'ennemi arrêté sur le MATZ, et exécute de nombreuses patrouilles et coups de main.

Le 30 juin, le régiment est relevé de secteur, il va stationner à CLAIROIX et jusqu'au 15 juillet, il creuse les tranchées et abris du *Mont Ganelon*, position dominante sur COMPIEGNE et la vallée de l'Oise.

Le 17 juillet, le 365^e est mis à disposition d'une division coloniale pour 24 heures. Il occupe le sous secteur de LAVERSINE. Il est relevé dans la nuit du 17 au 18 par la 1^{re} Brigade américaine.

Le 18 juillet, la contre offensive alliée est déclenchée. A l'aube du 19 juillet, le 365^e RI est en position d'attente dans le ravin de *Saconin et Broeul*, pour attaquer la *Montagne de Paris*, qui est le pilier de la défense de SOISSONS.

Les hommes sont fatigués par des marches et contre-marches par une chaleur torride, avec un mauvais fonctionnement du ravitaillement et du service sanitaire : ça grogne dans les rangs !

L'attaque est déclenchée en fin de matinée, par vagues successives de bataillons, à découvert sur un plateau balayé par les feux croisés des mitrailleuses allemandes.

La résistance des ennemis est acharnée, ils contreattaquent quatre fois et sont repoussés à la grenade. Le Chef de Bataillon VINCENT (6^e Bat.) est grièvement blessé. En fin de journée, les objectifs sont partiellement atteints. Mais ordre est donné de



prendre la *Montagne de Paris*, coûte que coûte. Le régiments, va attaquer à nouveau à trois reprises, repousser une nouvelle contre-attaque allemande et enfin prendre la montagne au prix de pertes terribles.

Le bataillon du Pacifique assure avec héroïsme, le ravitaillement en vivres et munitions, il y aura 20 tués et 120 blessés ce jour là.

Le 20 Juillet, l'artillerie allemande pilonne la Montagne de Paris, le Commandant Mercier du 5^e Bataillon est tué dans son PC avec tous ses agents de liaison. Les tranchées sont bouleversées, entre chaque salve d'obus, le terrain est balayé par les mitrailleuses. C'est là que Léon METIVIER est grièvement blessé par balle à la tête, il meurt en fin de journée, vers 16 heures au poste de premiers secours de BEAUMARCAIS, sans avoir repris conscience. Les témoins sont Remy PLATEAU, 22 ans, sergent à la 18^e Cie du 365^e RI et Georges DURAND, 19 ans, caporal dans la même compagnie (l'acte du 2 septembre 1918, sera retracé à Saint Ouen le 1^{er} décembre 1919).

Le régiment est relevé le 21 juillet au soir par le 69^e RI, il a perdu en 72 heures : 20 officiers et 841 Hommes.

Note N°539 B du Commandant de la 72^e DI : « *L'infanterie, dans des conditions particulièrement difficiles, sans renfort, sans repos possible, a répondu à chaque demande du commandement par un nouvel effort, renouvelant à plusieurs reprises, jusqu'à trois fois dans la même journée, ses attaques acharnées sur le même objectif* »

à suivre
Jean Claude Desprez

Téléthon 2012

Pour la deuxième année consécutive, St Ouen en Belin organise une manifestation locale pour le Téléthon. Autour du thème du JEU, un baby-foot, des tables de ping-pong et de nombreux autres jeux en bois et de société, cette soirée conviviale et ouverte à tous a permis de récolter des dons pour apporter à la recherche.



St Ouen fête l'été

Pour sa 4^e édition, « ST OUEN fête l'Été » a connu un vif succès et quelques modifications. En effet, après l'inauguration de l'espace Famille, près de 120 personnes se sont retrouvées à cet espace pour partager un bon moment autour de l'apéritif et du traditionnel pique-nique. Pendant la durée du repas, des jeux gonflables ont été installés pour répondre aux besoins des enfants et leur permettre de découvrir une nouvelle activité. L'utilisation de ces jeux a été gérée avec convivialité et diplomatie par des adolescents de la commune.

Par la suite, la fraîcheur inhabituelle à cette époque, a amené la commission à prendre la décision de faire la projection du film dans la salle Audonienne. Plus de 200 personnes ont participé à cette projection « sur la piste du Marsupilami » qui a clôturé la soirée vers minuit.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la 5^e édition qui est en cours de préparation avec de nouvelles surprises.



West Country Attitude

Toujours présente dans le Belinois, notre association “WEST COUNTRY ATTITUDE” existe depuis 3 ans.

Nous sommes un groupe de danseurs qui animons différentes manifestations, aussi bien publiques (comices, té- lthon, associations...) que privées (anniversaires...).

Dans ces occasions, nous proposons des démonstrations ainsi que des initiations pour faire participer le public.

Nos prochains bals ouverts à tous auront lieu à la salle l’AUDONIENNE de ST OUEN EN BELIN le 30 mars 2013 et le 23 novembre 2013.

La danse country se pratique seul, en couple, en contrat ou en cercle et toujours dans une ambiance décontractée et conviviale.



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

M. BRUNO GAIGNARD
Président “WEST COUNTRY ATTITUDE”
Lieu-dit Être
72220 ST OUEN EN BELIN
Tél. 02 43 57 00 52

AFA (Animations Festivités Audoniennes)

Notre association a pour but d’organiser des manifestations afin d’animer, de dynamiser notre village.

Les bénéfices réalisés servent à acheter du matériel ou à participer à des projets dans le but d’améliorer la vie des habitants au sein de notre commune.

Notre association se compose de membres dynamiques et dévoués, qui n’hésitent pas à donner de leur temps afin d’organiser de belles manifestations.

Mais nos manifestations ne pourraient connaître un tel succès sans l’implication des Audoniens et des Audoniennes.

Alors MERCI à tous.

Composition de l’association :

M. & M^{me} ALLARD J-Jacques,
M. BLORVILLE Arnaud,
M. BÔNE Vincent,
M^{me} CONSTANT Dominique,
M. DAVOINE Dimitri,
M^{me} METAYER Laure,
M. & M^{me} PASQUIER Laurent,
M. PENARD Pascal,
M^{me} PEROL Nathalie,
M. PRUNIER Lionel,
M. & M^{me} RIOUS Adolphe,
M^{me} ROBIN Katia,
M. SIMON Loïc,
M. & M^{me} TROUILLARD Patrick.

Projet des activités 2013:

Loto : 23 février
Bric à brac : 14 juillet
Marmite : 19 octobre

D’autre part pour vos soirées repas, des tables bancs et chaises sont à votre disposition.

Tarifs des locations

Table d’intérieur et d’extérieur
Table + 2 bancs ou 8 chaises 5 €

Pour les locations vous pouvez contacter M^{me} RIOUS Patricia au 02 43 47 31 77 ou M. PENARD Pascal au 02 43 87 75 89.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter un des membres de l’association ou la mairie.

Tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année.



Les Aînés Ruraux

Histoire du tablier de Grand-mère.

Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère ?

Les mères et grand-mères portaient un tablier par-dessus leurs vêtements pour les protéger. En plus, il avait de multiples fonctions :

- Il servait de gant pour retirer un plat brûlant du fourneau ;
- il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants ainsi que nettoyer les frimousses salies ;
- depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs ;
- lorsqu'il y avait de la visite, le tablier servait d'abri aux enfants timides... d'où l'expression « se cacher dans les jupons de sa mère » !
- il épongeait la sueur du front ;
- il servait à transporter pommes de terre et bois sec jusque dans la cuisine ;
- depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes et fruits...

Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente un vêtement qui puisse rivaliser avec ce bon vieux tablier utile à tant de choses !



Amicale Laïque de l'École Claire Fontaine

Notre association est composée des instituteurs de l'école et de parents d'élèves. Nous proposons aux petits audoniens et petites audonniennes des activités extrascolaires et récréatives (spectacle d'animation et de Noël, sorties pédagogiques et de fin d'année, achat de livres et de matériel informatique...) grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations organisées dans l'année scolaire (vente de brioches, soirée carnaval, marché aux plantes, fêtes de l'école...)

Bureau 2012-2013

Président : CADIX Franck

Secrétaire : JOUSSE Natacha

Vice-secrétaire : CABEAU Laëtitia

Trésorier : DUPRÉ Emmanuel

Vise-trésorière : JOURDAIN Kathy

Membres : Les instituteurs de l'école, Yoann CAILLIAU, Gwenola CHAPELAINE, Magali CHEVALLIER, Magali et Mikaël GRU, Céline HUBERT, Sophie LUCAS, Sandrine MARCHAND, Catherine PEREIRA, Virginie PERROTTE, Frédéric SIMON, Stéphane THEVENOT.

Amis retraités, vous êtes toutes et tous les bienvenus au sein de notre club ! Apportez vos idées qui pourraient rajeunir le club, déjà riche d'activités au profit de nos adhérents.

La prochaine assemblée générale qui aura lieu le mercredi 9 janvier 2013 vous permettra de découvrir notre club et éventuellement profiter de cette occasion pour nous rejoindre !

En 2012, nos voyages ont connu un réel succès et ont été appréciés par bon nombre d'adhérents. Entre autres : carnaval de Nice, Irlande ainsi que nombreux voyages d'une journée.

Pour 2013, quelques dates à retenir :

- 9 janvier : assemblée générale ;
- 10 mars : thé dansant ouvert à tous ;
- 14 avril : loto ;
- 5 octobre : repas des adhérents ;
- 6 décembre : concours de belote.

Plus de très belles sorties en perspective : les îles « Madère » et le pays basque.

Tous des derniers lundi du mois, une marche est organisée avec Saint-Biez.

Nous remercions M. le maire et son Conseil municipal pour la subvention qu'ils nous allouent.

N'hésitez pas ! Les portes du club vous sont grandes ouvertes !

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous !

Dates à retenir

- Vente de brioche : 6 décembre 2012
- Spectacle de Noël : 21 décembre 2012
- Soirée carnaval : 16 mars 2013
- Marché aux plantes : 20 avril 2013
- Fête de l'école : 15 juin 2013

Vous êtes les bienvenus lors de nos prochaines réunions.



ASAEC

Marine championne de France avec Toute Vive sa petite chienne cavalier king charles

Le club de l'ASAEC vient de fêter ses 3 ans d'installation dans la commune de Saint Ouen en Belin et avec déjà un joli palmarès :

Après avoir fêté notre petite Championne de France d'agility en 2011 l'année 2012 fut encore une grande année avec l'organisation de 3 grandes manifestations : à savoir notre concours national le 3 juin, le championnat de France d'agility les 7 et 8 juillet 2012 à Sablé-sur-sarthe et enfin, le championnat de France des Cavaliers King Charles, avec des participants de toute la France et vu l'énorme succès le club de race nous redemande pour l'organiser le 24 août 2013. L'en-



trée à ces manifestations est bien sûr gratuite. Le club de l'ASAEC se classe au 51^e rang à l'échelon national, ce classement est calculé en fonction des résultats de nos compétiteurs.

l'ASAEC invite les habitants de Saint-Ouen à venir nous rendre visite, le club est ouvert tous les samedis à partir de 14 h pour les cours d'éducations canines.

Béatrice LIZÉ, présidente de l'ASAEC Le Grand Bois
Contact : 04 43 47 81 01

Chasseurs



La Bernache du Canada

Cette grande oie facilement reconnaissable avec son long cou noir marqué d'une collerette blanche sur ses joues et sa gorge a été introduite en France comme oiseau d'agrément.

À partir d'individus échappés de propriétés privées ou lachés volontairement en nature, l'espèce représentant un petit nombre du début des années 1990 en France, a vu ses effectifs croître de façon exceptionnelle pour passer à plusieurs milliers d'oiseaux aujourd'hui.

Des impacts négatifs

Présente sur notre commune depuis la 2^e année sur des champs de chaume de blé, la bernache du Canada entraîne de multiples problèmes.

- Un risque de pollution des eaux et espaces verts par leurs déjections favorisant la transmission de certaines maladies (conjonctivite, cotulisme)

- Des dégâts agricoles occasionnés par leur alimentation dans les parcelles de céréales, prairies.

- Des risques de pollution génétique par sa capacité à s'hybrider avec l'oie cendrée.

À retenir

Pour les personnes intéressées par le comptage du lièvre en nocturne, appeler M. Fournier Didier au 06 46 89 07 31 (décembre)

Composition du bureau

Président : FOURNIER Didier

Vice-président : TROUILLARD Pascal

Trésorier : FOUASSIER Frédéric

Trésorier adjoint : DAVOIRE Dominique

Secrétaire : LAUNAY Dominique

Secrétaire adjoint : POUSSE Romain

Membres : RAGUENEAU Denis, RAGUENEAU Jean-Marie, POUSSE Alain, RICHARD Michel, GARVEL Philippe.

Ping Audonien

Le Ping Audonien, club de tennis de table loisir a entamé sa deuxième année d'existence en septembre dernier.

Pour la saison 2011/2012 nous avons totalisé 16 licenciés, soit 6 jeunes de moins de 16 ans, 3 seniors de moins de 40 ans et 7 vétérans de plus de 40 ans. Nous étions donc en moyenne entre 10 et 14 joueurs chaque mardi, à pratiquer sur les 5 tables à notre disposition à la salle polyvalente.

La saison 2012/2013 semble sur la même lignée, nous comptons aujourd'hui 16 licenciés, soit 4 jeunes de moins de 17 ans, deux seniors de moins de 40 ans et 10 vétérans de plus de 40 ans dont deux femmes.

À noter dans vos agendas : **Portes ouvertes du club** le samedi 19 janvier de 14h à 18h.

Au programme :

- Démonstration de joueurs confirmés
- Test de notre robot d'entraînement
- Tournoi

Le Ping Audonien tous les mardis de 20h à 22h à l'Audonienne. Licences annuelles : 40 € pour les -16 ans, 55 € pour les 16 ans et +



USSOB

La parution du bulletin municipal nous donne l'occasion de vous informer sur la vie de notre association. L'effectif du club est en légère baisse notamment au niveau des jeunes.

Programme de l'accueil

Mercredi : entraînement de l'école de foot de 14h à 16h30. Les seniors à partir de 19h

Vendredi : entraînement des jeunes et des seniors

Samedi : match pour les jeunes le matin et l'après midi

Dimanche : Match pour les seniors

L'école de foot

Delphine COULÉARD, a pris en charge l'animation de l'école de foot avec Romain GALBRUN, l'éducateur sportif. La baisse des effectifs jeunes met en péril notre école de foot donc la vie associative de nos communes. Les jeunes qui sont intéressés peuvent venir le mercredi après-midi s'entraîner avant de prendre une licence.

Point sur la saison

L'équipe A

Cette saison l'équipe A dirigée par David GANGNEUX s'appuie sur les joueurs de nos deux communes. Son objectif est le milieu de tableau.

L'équipe B

Christian LANDAIS responsable de l'équipe a pour objectif de permettre aux joueurs de se faire plaisir.

Les dirigeants

Suite à l'arrêt de Catherine CAHOREAU et Michel LANDEAU que je tiens à remercier pour toutes ces années au service du club. Le bureau a été renouvelé. Daniel FOURNIER a été élu vice-président, Virginie COULON secrétaire en remplacement de Catherine CAHOREAU, Jean-Baptiste BERTRAND et Cyril LOISEAU au poste de trésorier et trésorier-adjoint et Christian LANDAIS secrétaire adjoint.

Merci à tous ceux qui donne de leur temps pour le club et aux artisans, commerçants qui nous apportent leur soutien.

Merci aux deux municipalités pour leur soutien actif ainsi qu'au club des supporters.

Composition du bureau

Président : Didier LOISEAU

Vice-présidents : David FOURNIER, Patrick FOUCHER

Secrétaire : Virginie COULON

Secrétaire adjoint : Christian LANDAIS

Trésorier : Jean-Baptiste BERTRAND

Trésorier adjoint : Cyril LOISEAU

Les membres : Lionel PRUNIER, Stéphane TRAN-CHARD, Romain POUSSE, Gilbert GALBRUN, Emmanuel LOISEAU, Cyril FOUCHER, Adelin AURIOL.

Dates à retenir

Choucroute : le 16 février 2013

Tournoi interquartier : le 8 mai 2013



Supporters Tango

Les supporters tango sont derrière les oranges une année de plus avec nouveau membres :

TRANCHARD Mégane, DORIZON Alexis, COULEARD Pascal et Delphine ainsi que GALBRUN Romain.

Une nouvelle saison ne se fera pas sans la carte de supporters au prix de 10 € avec en cadeau un tee-shirt aux cou-

leurs de notre club. N'hésitez pas à nous rejoindre! Le site de supporters tango a été remis à jour avec des photos de nos manifestations mais également des manifestations qui seront organisées cette saison. Le club de supporters vous souhaite une bonne saison footballistique avec les tangos.

Karting Prioul

Pour notre association, l'année 2012 est une année à part. Qu'il s'agisse de faire découvrir et partager notre passion, ou simplement du fait des résultats obtenus par nos pilotes.

Ainsi, Pierre BAUX, qui a rejoint notre équipe fin 2011, a terminé 3ème du Défi France 2012 (l'équivalent d'un championnat de France) dans la catégorie KFS100, après avoir fait de bonnes places en Challenge Minarelli. Tandis qu'Anaïs a gagné sa première compétition officielle lors de la course Club de l'ACO au Mans, tout en étant parmi les plus rapides tant en challenge Minarelli qu'au Défi France 2012 en catégorie KFS Jeune, même si les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur espérée.

Enfin, nous avons permis à 5 personnes de faire leurs premiers tours de piste au volant d'un de nos karts. Sur ces 5 personnes, une a franchi le pas en achetant son propre matériel et une autre envisage très sérieusement d'en faire autant.

Pour toutes ces raisons, cette saison a donc été très satisfaisante et nous espérons que l'année 2013 se poursuivra sur la même dynamique.

Comme pour nous, nous espérons que la nouvelle année 2013 qui se présente sera pour vous celle de toutes les réussites, et qu'elle vous apporte également joie et santé.



Je finirai ce message en remerciant toutes les personnes qui nous ont soutenu en 2012, dont la commune de St Ouen et en invitant toutes les personnes qui souhaitent découvrir notre activité à nous appeler au 02 43 87 48 31 ou en nous écrivant à : team.pka@gmail.com.

Très bonne année 2013 à tous.

Dominique PRIOUL, président de l'Association PKA (Prioul Karting Association)



Club d'Astronomie de Saint-Ouen-en-Belin

Notre club vous propose de découvrir les confins de l'Univers à travers l'observation d'astres célestes inaccessibles à nos yeux qui trônent au-dessus de nos têtes.

À l'œil nu, vous serez guidés pour reconnaître les constellations, découvrir leurs origines dans la mythologie grecque, repérer et nommer les étoiles principales et admirer la Voie Lactée. Avec des jumelles, vous partirez à la recherche de Jupiter, de Saturne ou de la Lune, de la galaxie d'Andromède, du double amas de Persée, de l'amas globulaire d'Hercule, des Pléiades et de bien d'autres merveilles stellaires. Avec des télescopes, vous admirerez la Lune et les planètes, vous traverserez l'espace et le temps pour contempler les objets célestes du ciel profond comme les Dentelles du Cygne, la majestueuse nébuleuse d'Orion ou l'anneau de la Lyre, les amas stellaires et bien au-delà de la Voie Lactée, à des millions d'années-lumière, d'autres galaxies.



Les membres du club se réunissent deux vendredis par mois à Saint Ouen en Belin, pour s'initier et se perfectionner à l'observation astronomique, préparer les séances d'observations et manipuler des télescopes. Par ailleurs, le club vous proposera régulièrement des conférences ou des documentaires accessibles à tous, qui aborderont les différentes théories sur la naissance de l'Univers, sa structure générale et son évolution, la théorie de la relativité, la vie et la mort des étoiles, la naissance de notre système solaire et bien d'autres sujets passionnants.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur :
www.paysdumansastronomie.fr

M. RADIGUE, comment vous est venu l'idée de proposer cette activité ?

Cela a démarré avec l'activité de nos enfants qui font eux même du VTT, de ce fait c'est devenu une évidence de pratiquer cette discipline dans notre commune et de partager nos acquis avec les enfants du village.

Pourquoi avez-vous souhaité l'implanter sur notre commune ?

Cette activité n'est pas présente dans le Belinois, en tout cas en école de vélo, il me paraissait intéressant de la développer dans le secteur, de surcroit à St-Ouen. Il existe une multitude de possibilité de parcours, les infrastructures existent, un grand nombre d'enfants sont demandeurs. Je trouvais également dommage d'aller s'entraîner au Mans, alors que je pouvais pratiquer l'activité dans ma commune, avec qui nous avons commencé à travailler notamment pour développer notre futur pôle trial déjà présent au stade afin d'être prêt le jour J.

Une première journée de compétition y sera organisée au cours du premier trimestre 2013, vous pourrez également profiter de la présence de quelques trialistes nationaux pendant une journée découverte au cours du deuxième trimestre, les dates vous seront communiquées.

Quels sont vos souhaits et objectifs pour cette association ?

L'objectif de l'école VTT est d'initier progressivement les jeunes à la compétition à partir des catégories poussins (7 ans). Nos ambitions pour l'année 2014 est de faire découvrir le monde des compétitions départementales, régionales et nationales. Cette dernière pour les meilleurs d'entre eux, n'est pas inaccessible, déjà deux de nos futurs recrues ont été cette année qualifiés au trophée de France des jeunes vététistes. Beaucoup d'espoir donc pour cette future activité.

Cette activité s'adresse-t-elle à un public particulier ?

L'activité s'adresse particulièrement aux jeunes vététistes puisqu'il s'agit d'une école VTT avec encadrement des catégories : **Poussins** (7 à 8 ans), **Pupilles** (9 à 10 ans), **Benjamins** (11 à 12 ans), **Minimes** (13 à 14 ans), **Cadet** (15 à 16 ans)

Bien évidemment les adultes sont les bienvenus, nous aimons et avons besoin d'aide de temps à autre. D'autant plus que le programme des entraînements contient quelques sorties à l'extérieur, les journées de compétition sont bien chargées également.

L'activité sera-t-elle encadrée par des personnes diplômées ?

Les séances d'entraînement sont encadrées par un encadrant diplômé de la Fédération Française de Cyclisme de niveau Fédéral 1^{er} degré. Pour les personnes intéressées des formations ont lieu tous les ans pour recruter de nouveau encadrant. Les séances d'entraînement ont lieu le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 14h à 17h, les parents sont les bienvenus, attention pour les grands ça roule déjà très vite

Faut-il investir dans du matériel particulier ?

Un VTT en bon état suffit pour commencer, les freins et les vitesses en parfait état de fonctionnement suffisent pour commencer, attention aux vélos trop grand, nous avons tous ce défaut, les enfants ne progresse pas avec des vélos mal adaptés. Bien évidemment un casque, des gants, une chambre à air avec sa pompe sont obligatoires. Pour les équipements plus spécifiques comme les casques intégrals et protections dorsales, ils seront prêtés. Ces dernières sont obligatoires pour les compétitions de descente.

Quel sera le coût pour les participants ?

Tout dépend de l'orientation souhaitée. Quelques explications s'imposent, il existe 4 disciplines dans le VTT, le cross-country, la descente, le trial et enfin l'orientation, ces 4 disciplines sont enseignées pendant les séances d'entraînement. Dans tous les cas les compétitions se font avec le même VTT que ce soit en KID'S (départementale) ou aux TRJV (Trophée Régional de Jeunes Vététistes), ces dernières se font obligatoirement avec les tenues de cyclistes aux couleurs du club, la tenue est donc

obligatoire sous forme de prêt avec chèque de caution pour tous les jeunes, malgré tout le cuissard (short court) reste personnel et devra être acheté au prix d'une trentaine d'euros (les prix sont en cours d'être fixés, cela dépend plus particulièrement des fonds récoltés). Ensuite il faut y ajouter le prix de la licence et à l'association, nous demanderons donc 70 €/jeunes, ce tarif comprend les encadrements du mercredi et samedi ainsi que les engagements aux compétitions départementales.

Quand les personnes intéressées pourront-elles vous contacter et à partir de quand pourront-elles débuter ?

Les personnes peuvent me contacter dès à présent pour tous renseignements, pour des raisons organisationnelles, le plus tôt serait le mieux, mais nous savons tous que la majorité de nos enfants ne font pas de choix à ce moment de l'année, malgré tout n'hésitez pas je vous répondrai du plus précis possible.

Nous démarrons l'activité en septembre 2013 avec des licences d'accueil valable 1 mois (15 €), période pendant laquelle nous ferons les entraînements le mercredi de 14h30 à 16h et le samedi de 14h à 17h. À la fin de cette licence d'accueil deux choix leur seront proposés :

Le premier est de continuer en prenant une licence FFC (40 €-15 € de licence d'accueil = 25 € + 30 € d'adhésion)

Le deuxième est de ne pas poursuivre pour des raisons qui leur seront propres.

Pour les enfants:

Pourquoi faites-vous du VTT et du trial ?

Paul : parce que j'aime les deux et je préfère le trial et la descente en plus on voit beaucoup d'animaux de la forêt.

Marie : parce que je trouve cela bien et rigolo, mais moi je préfère la descente

Quand avez-vous commencé à faire de la compétition ?

Paul : j'avais 7 ans quand j'ai commencé

Marie : moi j'avais 9 ans et j'ai été championne de Sarthe dès la première année

Quel est votre palmarès aujourd'hui ?

Paul : 4^e au championnat de la Sarthe 2011 et Champion de Sarthe 2012, 11^e/46 au championnat régional et 23^e/96 au championnat régional de trial.

Marie : Championne de Sarthe 2011 et vice-championne de Sarthe en 2012, 5^e au championnat régionale 2012.

N'est-il pas trop lourd de faire de long déplacement pour les compétitions ?

Paul : non on dort dans la voiture, surtout au retour ou on dort la veille dans des campings, des fois avec des piscines

Marie : ce n'est jamais très loin on reste toujours dans les pays de la Loire sauf pour cet été au championnat de France de VTT, où j'ai fait un stage de descente



VCB (suite)

Que pourriez-vous dire aux enfants de St-Ouen pour leur donner l'envie de vous rejoindre dans l'association ?

Paul : on s'amuse beaucoup aux entraînements et aux compétitions avec les copains. Et puis le vélo c'est génial on est en pleine nature comme cet été à Super-besse lors des descentes. En stage trial on a roulé avec des champions du circuit mondial.

Marie : le VTT c'est génial car on s'amuse bien, tout le monde est sympa, on rentre tout sale et quand on gagne on est content, papa et maman aussi.

Vous l'avez compris, l'arrivée de cette nouvelle activité donne la perspective à nos jeunes de la commune et aux alentours de pratiquer un sport ludique, individuel mais également conviviale malgré parfois les enjeux. Je remercie l'accueil de la commune et l'intérêt qu'elle a porté à ce projet une intention toute particulière, merci également à eux pour l'élaboration et le développement de cette discipline au cœur du Belinois.

Familles Rurales

Saint Ouen - Saint Biez en Belin

L'activité de l'association s'est ralentie, mais nous avons décidé de maintenir le cinéma et la séance de théâtre incontournable en janvier.

Gym adulte : jusqu'en juin, David Papin animait les cours de gym qui se déroulaient avec bonne humeur tous les lundis matins.

Échecs : 10 enfants s'initiaient aux échecs le jeudi soir grâce aux conseils de Christophe Delafontaine et à la participation active et bénévole de Sylvie Petrop.

Cinéma : L'année 2012 a été marquée par le succès en janvier des « Intouchables » ; Le record d'entrées a été battu à l'occasion de sa projection : 124 places!

Février : Alvin et les Chipmunks

Mars : La vérité si je mens 3

Avril : Et si on vivait ensemble?

Mai : Nos plus belles vacances

J'en profite pour faire appel à de bonnes œuvres notamment les commerçants avec qui nous aimerions voir leurs enseignes sur nos tenues, vous l'aurez compris nous avons besoin de fonds pour démarrer cette nouvelle activité, n'hésitez donc pas à nous appeler.

Nous organisons un LOTO en fin d'année pour aider le développement, les échanges et les orientations prises par le Vélo Club Belinois club. Nous sommes donc impatients de vous accueillir lors de cette soirée.

Mes coordonnées :

M. et M^{me} RADIGUE Samuel
6 bis, route des trois Maillets
72220 Saint-Ouen-en-Belin
02 43 87 59 15 - 07 78 24 12 00
mail : veloclubbelinois@voila.fr

Nous avons proposé en septembre « Le Prénom », en octobre « L'âge de glace 4 », en novembre « Les seigneurs » et « Kirikou » en décembre.

Il est prévu de passer au numérique en 2013, pour pouvoir continuer à vous proposer des films plus récents. En effet, il est devenu difficile d'obtenir des bobines alors que tous les derniers films sont réalisés sous format numérique.

Si vous souhaitez recevoir directement par mail la date et connaître les films projetés vous pouvez nous faire parvenir votre adresse mail.

Théâtre : en 2012, la troupe Art'tycule n'a pas pu présenter sa pièce, mais nous vous donnons rendez-vous le 26 janvier pour sa première représentation de « Ce soir ou jamais ! ».

Composition du bureau

Présidente : Florence Février

Tresorière : Evelyne Bulteau

Partage

PARTAGE Ecommoy met à votre disposition ses salariés pour vos besoins :

Ménage, repassage, bricolage, peinture, tapisserie, jardinaire, tonte de pelouse, taille des haies, petit débroussaillage, manutention, aide au déménagement...

NOUVEAUX SERVICES

Entretien de tombes, soins des animaux

À PARTIR DE 8,10 €/h * après réduction d'impôt sous condition.

DEMANDEURS D'EMPLOI : venez vous inscrire à Partage

Vous serez accompagnés tout au long de votre parcours dans votre recherche d'emploi.

Nous contacter :

PARTAGE Ecommoy
Hôtel Communautaire
1 rue Ste Anne
72220 ECOMMEOY
Tél. 02 43 42 31 54
Mail : partage.ecommoy@wanadoo.fr
www.partage-ecommoy.fr



Calendrier des Fêtes 2013

JANVIER

- 5** Les Vœux du Maire
- 19** Portes ouvertes, Ping Audonien
- 25** Cinéma, Familles Rurales
- 26** Théâtre, Art'ycule
- 27** Galette, USSOB

FÉVRIER

- 16** Choucroute, USSOB
- 22** Cinéma, Familles Rurales
- 23** Loto, AFA

MARS

- 10** Thé dansant, Aînés ruraux
- 16** Carnaval, Amicale Laïque École
- 29** Cinéma, Familles Rurales
- 30** Soirée Country, West Country Attitude
Championnat départemental de VTT

AVRIL

- 14** Loto, Aînés ruraux
- 20** Marché aux plantes, Amicale Laïque École
- 26** Cinéma, Familles Rurales

MAI

- 4** Goûter festif, CCAS
- 5** Cérémonie du 8 mai, Commune
- 8** Tournoi de Foot, USSOB
- 31** Cinéma, Familles Rurales

JUIN

- 15** Fête de l'école, École Claire Fontaine
- 28** Cinéma, Plein Air

JUILLET

- 14** Bric à Brac, AFA

SEPTEMBRE

- 27** Cinéma, Familles Rurales

OCTOBRE

- 5** Repas Aînés, Aînés ruraux
- 19** Marmite sarthoise, AFA
- 25** Cinéma, Familles Rurales

NOVEMBRE

- 10** Cérémonie 11 novembre, Commune
- 16** Soirée Country, West Country Attitude
- 23** Couscous, Chasseurs
- 29** Cinéma, Familles Rurales
- 30** Loto, Vélo Club du Belinois

DECEMBRE

- 6** Concours de belote, Aînés Ruraux
- 6** Téléthon
- 20** Cinéma, Familles Rurales

Tarifs 2013 - Salle Audonienne et Restaurant Scolaire

L'AUDONIENNE <i>Capacité 230 places</i>	Résidents de Saint Ouen	Particuliers / Asso. Extérieurs à la Commune	Associations Locales (siège à St-Ouen)	Associations d'intérêt cantonal*	Pour usage commercial ou professionnel
Salle et Vestiaire	169 €	254 €	86 €	169 €	340 €
Journée supplémentaire	86 €	126 €	43 €	86 €	Non
Salle pour vin d'honneur	63 €	Non	Non	Non	Non
Cuisine	68 €	104 €	68 €	68 €	138 €
Couvert (<i>par personne</i>)	0,70 €	0,70 €	gratuit	0,70 €	0,70 €
Caution	500 €	800 €	Non	500 €	800 €
RESTAURANT SCOLAIRE <i>Capacité 50 places</i>	Résidents de Saint Ouen	Particuliers / Asso. Extérieurs à la Commune	Associations Locales (siège à St-Ouen)	Associations d'intérêt cantonal	Pour usage commercial ou professionnel
Salle et Vestiaire	111 €	Non	56 €	Non	Non
Journée supplémentaire	56 €	Non	30 €	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible				
	60 €	Non	Non	Non	Non
Cuisine	49 €	Non	49 €	Non	Non
Couvert (<i>par personne</i>)	0,70 €	Non	gratuit	Non	Non
Caution	200 €	Non	Non	Non	Non

* Tarif "association d'intérêt cantonal" sous deux conditions :

- Le siège de l'association doit être situé dans le canton

- Au moins un membre de l'association doit résider dans la commune (justificatif à fournir par l'association)

LISTE COMMERCANTS ET ARTISANS

Commerçants

L'Audonien	Bar, Restaurant, Traiteur Pizza et Plat à emporter	6, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 21 14 38
CBon-CBio	Magasin Bio, Alimentation, Cosmétique, Hygiène	21 route de Château l'Hermitage	Tél. 02 43 87 78 92 cbon-cbio@orange.fr
Chez Alice	Alimentation générale, Tabac, Presse	2, rue Saint Mamert <i>La municipalité souhaite la bienvenue à Alice BOUTET</i>	Tél. 02 43 87 45 56
Expressive Coiffure	Coiffure mixte	9, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 87 72 79
M. et M ^{me} Hubert	Boulangerie, Pâtisserie	6, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 46 35
Auberge “Les Poésies Palatines”	Cuisine gastronomique	L'Aunay <i>La municipalité souhaite la bienvenue à Valérie HOUSSAY et Olivier Hamelin</i>	Tél. 02 43 87 63 85 www.poésies-palatinas.com

Artisans

AD Terrassement	Fondation, Création de chemins, Tranchées techniques	Longue Lande	Tél. 02 43 87 48 55 06 50 21 04 86
Daniel Avrillon			
Atelier RESET	Recharge Sarthoise d'Encre et de Toner	“Montguion” route du Léard	Tél. 02 43 472 133
Blorville Arnaud	Activités récréatives et de loisirs	“L'Épine”	Tél. 02 43 39 38 63
Brière Philippe	Fromages de chèvres	“La Bretonnière”	Tél. 02 43 87 48 40 06 79 92 17 26
Couverture du Bélinois	Charpente, Couverture, Zinguerie Menuiserie PVC, bois, alu, Aménagement de combles, Serrurerie	“La Briolette”	Tél. 02 43 77 96 37
C.T. Terrassement	Tous travaux de terrassement Assainissement traditionnel et phyto-assainissement	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 71
Éclat d'perles Chaligné Dominique	Création Bijoux Artisanaux	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 81 06 03 68 43 30
Gendron Éric	Débardage forestier	“La Boisardière”	Tél. 02 43 42 72 65
Leroi Euril	Entreprise générale de bâtiments Tous travaux assainissement et fosses septiques	“La Grande Jaterie”	Tél. 02 43 87 48 26
Lriot Marion (MIAC)	Communication visuelle <i>La municipalité souhaite la bienvenue à Marion LRIOT</i>	4, rue de la Chanvrerie	Tél. 06 26 61 55 75
Pouce et Lina	Création d'accessoires textiles enfant, mode et déco	7, place des Comtes de Belin	Tél. 09 53 81 87 51 pouceetlina@free.fr
Ramonage du Belinois	Travaux de ramonage	2, route de la Tuffière	Tél. 02 43 87 48 38
Reutin Gilles sarl	Pose de revêtement sols & murs Peinture, décoration	8, route des Trois Maillets	Tél. 06 20 75 71 70
S2M Dentaire	Dépannage, vente, installation matériel médical et dentaire	“Les Têtes”	Tél. 02 43 80 53 76
SEG Artisans Electriciens	Conseils et qualité	“La Balisière”	Tél. 06 85 22 94 85
Dupré Emmanuel			
Transports Langlais	Transports de marchandises	“L'Orgerie”	Tél. 02 43 87 45 49
Thuard Didier	Maintenance agro-alimentaire	1, chemin rural de la Ménardière	Tél. 02 43 87 47 66
Transports Tuffière Olivier	Transport express national, international	“La Haute Grange”	Tél. 02 43 47 65 10
La Tuffière Déco	Peinture, Décoration, Staff, Patine Parquets flottants, Enduits à la chaux, Stucco Veneziano	3, route de la Tuffière	Tél. 02 43 42 63 70 06 08 10 12 50

L'Audonien

- Bulletin d'information municipal -

Décembre 2012 - 650 exemplaires

Directeur de la publication :

Olivier Pannier

Rédacteur en chef :

Willy Jourdain

Comité de rédaction :

Sylviane Surtour - Magali Chevallier
Bruno Richet - Sébastien Garreau
Olivier Angot - Jean-Claude Desprez
Michel Loyer

Conception et réalisation :

Imp. Cornuel - Chantenay-Villedieu
Couverture : Olivier Angot



ST OUEN EN BELIN

